

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE COSSAYE  
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE  
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2025 A 19 HEURES 00**

**Nombre de Membres :**

. Afférents au Conseil Municipal	14
. Présents	12
. Qui ont pris part à la délibération	13

L'an deux mil vingt cinq, le dix sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

**Présents :** M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. GILBERT Hervé, M. NAUX Louis, M. VAJDIC Laurent, M. VASSART Numa, M. CHARTIER Alain, Mme DUFRESNE Florence, M. TICHOUX Thomas, M. LAUDE Henry, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent.

**Excusés :** Mme BROCHIER Jeannine

M. GILBERT Michel, absent, a donné procuration à M. GILBERT Hervé

**Secrétaire de séance :** TICHOUX Thomas

**Date de la convocation :** le 08 septembre 2025

\*\*\*\*\*

**Objet de la délibération :**

**SIEEEN – Demande de rétablissement éclairage public La Vesvre et Le Village Morand**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que les habitants des deux hameaux souhaiteraient un rétablissement de leur éclairage public, notamment à cause de la recrudescence des cambriolages et des passages nocturnes répétés de véhicules extérieurs.

Le conseil municipal, unanime, considérant qu'il est de son devoir de protéger la population et notamment les enfants attendant les transports scolaires, demande au SIEEEN le rétablissement de l'éclairage public dans les hameaux de La Vesvre et du Village Morand.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

